

Règlement :

1. L'association ZENTAO organise le **dimanche 03 juin 2018** la cinquième et dernière édition du **Centenaire du Grand Trail**.
2. Cette épreuve de course nature de **8 km, 15 km, 30 km et 50 km** est ouverte à tous H. et F. (de cadets à vétérans). **A noter que pour les cadets et juniors seules les distances 8 et 15 km sont accessibles.**
3. Les non licenciés devront fournir un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention « apte à la course à pied en compétition » lors du retrait du dossard, ou muni d'une licence FFA.
4. Les inscriptions sont à adresser à :
ZENTAO EVENTS
Patrick LEBEL
29, avenue des roches
55300 SAINT MIHIEL
5. Il n'y aura de d'inscription sur place samedi 2 et dimanche 3 juin 2018. Les inscriptions se feront via la plate forme d'inscription Protiming jusqu'au vendredi 1 juin à minuit. Le bulletin d'inscription, disponible sur notre site internet et page facebook, est à envoyer juqu'au 30 mai 2018 dernier délai.
6. **Places limitées à 1 200 participants.**
7. Attention **une majoration de 2€** sera appliquée sur toutes les courses à partir du 1^{er} avril 2018.
8. Le retrait des dossards se fera le samedi 02 juin 2018 de 14h00 à 17h00 et le dimanche 03 juin de 06h30 à 8h30 et jusque 9h30 pour les deux autres parcours.
9. Les départs seront donnés :
 - >à 7h30 pour le Marathon Sacré (50km)
 - >à 09h00 pour le Trail du Saillant (30Km)
 - >à 10h00 pour le trail de la Soif (15Km)
 - >à 10h30 pour le Trail du Poilu (8km)
10. Les parcours seront entièrement balisés.
11. Des ravitaillements et points d'eau seront situés sur le parcours et à l'arrivée.
12. Récompenses aux trois premiers **SCRATCH** hommes et femmes de chaque distance.
13. La remise des récompenses s'effectuera à l'issue de la course.

14. Concernant le chrono, **trois barrières horaires sont mises en place**, deux sur le parcours du 50 km et une sur le 30 km. Le coureur sera alors orienté sur le parcours inférieur.

-> barrière 1 : du 50 km orientée vers le 30 km.

-> barrière 2 : du 40 km orientée sur le 15 km.

-> barrière 3 : du 30 km orientée sur le 15 km.

Nous sommes en cours d'attribution de points UTMB pour le 50 km. En cas d'attribution de ces points, les coureurs ayant passés par la ou les barrières horaires ne se verrons pas attribuer les 3 points ITRA.

15. Une assurance couvre l'ensemble de la manifestation, personnel et matériel. Néanmoins l'association Zentao Events n'est pas responsable en cas de vol ou perte divers.

16. Restauration sur place ainsi qu'un parking. Possibilité de réserver un plateau repas.

17. Renseignements course : zentao55@gmail.com

18. La manifestation aura lieu par n'importe quel temps et ne donnera lieu à aucun remboursement si le temps n'est pas favorable. Aucun remboursement ne sera effectué à partir du 27 mai 2018.

19. J'autorise l'association ZENTAO, les partenaires et les medias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaitre, prise à l'occasion de ma participation à l'épreuve, sur tous les supports, pour une durée indéterminée.

20. Nous rappelons aux concurrents l'intérêt de souscrire à une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L.321-4 du code du sport).

21. La présentation de la licence FFA valable pour l'année en cours ou la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course sont **obligatoires**. Les courses se verront refuser leur participation en cas de non présentation de l'un de ces documents.

22. Nous mettons un point d'honneur à respecter l'environnement dans lequel la manifestation se déroule, merci de le respecter aussi et de le laisser dans l'état où vous l'avez trouvé, **tolérance zéro pour les déchets et les détritrus susceptibles d'être jeter durant les courses.**

23. Les 700 premiers inscrits recevront un t-shirt. Taille et coloris selon disponibilité.

23. Par l'inscription vous acceptez le règlement et vous engagez à le respecter.

Le Président
Patrick LEBEL